



FRANÇOIS BAROIN  
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 25 juillet 2011

N° 074

## **François BAROIN ouvre la consultation publique sur le rapport de Louis GISCARD d'ESTAING, relatif aux conseillers en gestion de patrimoine**

François BAROIN, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a reçu ce jour Monsieur Louis GISCARD d'ESTAING, député du Puy-de-Dôme, Vice-président de la Commission des Finances, qui lui a remis son rapport relatif aux conseillers en gestion de patrimoine.

Monsieur Louis GISCARD d'ESTAING avait été nommé, par décret du Premier Ministre, parlementaire en mission auprès de Madame Christine LAGARDE, afin de proposer un cadre à la profession de conseiller en gestion de patrimoine.

Le rapport remis s'inscrit dans la suite des mesures que le Gouvernement a entreprises pour renforcer la régulation de la chaîne de distribution des produits financiers et, notamment, la loi de régulation bancaire et financière du 22 octobre 2010 qui a notamment conduit à renforcer les obligations des professionnels à l'égard de leur clientèle.

Après avoir procédé à une large consultation des acteurs de marchés et des régulateurs, Monsieur Louis GISCARD d'ESTAING propose de créer un titre de « conseiller en gestion de patrimoine », auquel pourraient recourir tant les indépendants que les salariés. Les indépendants pourraient s'en prévaloir dès lors qu'ils cumuleraient les statuts de conseiller en investissement financier, de courtier en opérations de banque et en service de paiement et de courtier en assurance. Une harmonisation des appellations de conseiller en gestion de patrimoine pour le salariés d'établissement est par ailleurs préconisée afin d'améliorer la lisibilité de cette profession. La formation des conseillers serait renforcée. Enfin la régulation de la profession s'appuierait sur la création d'une association-mère, regroupant les associations professionnelles actuelles, sous le contrôle du pôle commun de l'Autorité des marchés financiers et de l'Autorité de contrôle prudentiel.

François BAROIN remercie Monsieur le Député Louis GISCARD d'ESTAING pour la pertinence du travail effectué et la qualité de ses recommandations. Il décide de mettre le rapport en consultation publique, en vue d'une décision à la rentrée sur sa mise en œuvre.

### **Contacts presse :**

Cabinet de François BAROIN :

Pauline HELOT et Aurore MOUYSSSET

Conseillers chargés de la communication et de la presse – 01 53 18 42 96